

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU FRONSADAIS
1 Avenue Charles de Gaulle
33240 SAINT GERMAIN DE LA RIVIERE



Fronsadais
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

**Travaux d'entretien et neufs sur diverses voies communautaires
pour 2018 - 2019 et 2020**

Maitre de l'ouvrage

Communauté de Communes du Fronsadais

Mandataire

Madame la Présidente de la Communauté de Communes du Fronsadais

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

**ACTE D'ENGAGEMENT
(AE)**

Marché sur procédure adaptée

Date Limite de Réception

Vendredi 23 février 2018 à 12 Heures

Minimum - Maximum

Minimum TTC : 190 000,00 €

Maximum TTC : 760 000,00 €

(Réservé pour la mention d'exemplaire unique du marché)

**ACTE D'ENGAGEMENT
(AE)**

Pouvoir Adjudicateur

Madame la Présidente de la Communauté de Communes du Fronsadais

Personne habilitée à donner les renseignements

Services Techniques de la Communauté de Communes du Fronsadais

Ordonnateur

Madame la Présidente de la Communauté de Communes du Fronsadais

Comptable public assignataire

Trésorerie de Libourne

ARTICLE PREMIER. CONTRACTANT(S)

Je soussigné,

Nom et prénom :	
<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
(Tél.)	
<input type="checkbox"/> Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
(Tél.)	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :	

Nous soussignés,

Cotraitant 1	
Nom et prénom :	
<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
(Tél.)	
<input type="checkbox"/> Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
(Tél.)	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :	

après avoir :

- pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés ;
- produit les documents, certificats, attestations et déclarations visés à l'article 45 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015;

- m'engage** sans réserve, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, la déclaration ou les certificats mentionnés à l'article 45 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 ainsi que les attestations visées aux articles 1-6.1 et 1-6-3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **me** lie toutefois que si son acceptation **m'**est notifiée dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation et rappelée en page de garde du CCAP.

- nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés solidaires**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, la déclaration ou les certificats mentionnés à l'article 45 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 ainsi que les attestations visées aux articles 1-6.1 et 1-6-3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation et rappelée en page de garde du CCAP.

ARTICLE 2. PRIX

2-1. Détermination des prix

L'offre de prix est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois m_0 défini à l'article 3-3.2 du CCAP.

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 3-3 du CCAP.

Les minima et maxima, TVA incluse, du marché à bons de commande sont fixés ainsi :

Période	Minimum	Maximum
Période ferme	190 000,00 €	760 000,00 €
Reconduction n° 1	190 000,00 €	760 000,00 €
Reconduction n° 2	190 000,00 €	760 000,00 €

Les travaux seront rémunérés par application aux quantités réellement exécutées, des prix du bordereau des prix du présent marché.

Le critère prix sera jugé sur le DQE :

MONTANT DU PRIX :

Montant en chiffres :

	En EURO
Montant Hors T.V.A :
TVA au taux de % soit
Montant T.T.C.

Montant Total T.T.C., en toutes lettres :

.....
.....

2-2. Montant sous-traité

2-2.1. Montant sous-traité désigné au marché

En cas de recours à la sous-traitance, conformément à l'article 5 de la loi du 31 décembre 1975 modifiée, le(s) annexe(s) n° [] au présent acte d'engagement indique(nt) la nature et le montant des prestations qui seront exécutées par des sous-traitants, leurs noms et leurs conditions de paiement. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance. La notification du marché est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que **j'envisage / nous envisageons** de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

- Montant hors TVA []
- Montant TVA incluse []

Les déclarations et attestations (article 45 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015) des sous-traitants recensés dans les annexes, sont jointes au présent acte d'engagement.

2-2.2. Créance présentée en nantissement ou cession

Prestataire unique

Le montant maximal, TVA incluse, de la créance que **je pourrai** présenter en nantissement ou céder est ainsi de :

Groupement solidaire

Le montant maximal, TVA incluse, de la créance que **nous pourrons** présenter en nantissement ou céder est ainsi de :

Cotraitant 1	Cotraitant 2	Cotraitant 3

ARTICLE 3. DUREES ET DELAIS

3-1. Durée de validité du marché

Le marché se terminera le 31 décembre de l'année de sa notification.

Les commandes pourront être adressées dès notification du marché jusqu'à cette date.

Le marché est renouvelable par reconduction expresse selon la périodicité suivante :

Période	Dates
Période ferme	De la date de notification du marché à la fin de l'année
Reconduction n° 1	Du 1er janvier de l'année de notification + 1 an(s) à la fin de l'année
Reconduction n° 2	Du 1er janvier de l'année de notification + 2 an(s) à la fin de l'année

Le Pouvoir Adjudicateur doit se prononcer au moins 2 mois avant la fin de la période annuelle. Elle est considérée avoir refusé la reconduction du marché si aucune décision n'est prise avant ce délai.

Quelle que soit la décision prise par le Pouvoir Adjudicateur, le titulaire peut faire part à celle-ci, au moins 2 mois avant la fin de la période annuelle, de sa volonté de se dégager du contrat. Le titulaire reste cependant engagé jusqu'à la fin de la période en cours.

3-2. Durée et délai d'exécution des bons de commande

Pour chaque bon de commande, les prestations seront exécutées à compter de la date de la notification de celui-ci.

La durée d'exécution prévisionnelle afférente à chaque commande sera précisée dans le bon de commande, elle ne pourra dépasser la durée de validité du marché.

Lorsqu'il s'agit d'interventions urgentes prévues à l'article 4-5 du CCAP, le titulaire pourra être joint au(x) numéro(s) suivant(s) :

Nom de l'entreprise	Personne à contacter	Téléphone/Fax

Les délais sont exprimés en jours ouvrés.

Le délai d'exécution et la période de préparation des prestations proposés par le maître d'œuvre pour le DQE sont les suivants :

Travaux	Période de préparation	Délai
Programme de voirie année 2018	20 jours ouvrés	120 jours ouvrés (6 mois)

Les délais d'exécution proposés par l'entreprise sont les suivants :

Travaux	Période de préparation	Délai
Programme de voirie année 2018 Jours ouvrés jours ouvrés

Attention, l'entreprise ne peut pas proposer des délais supérieurs à ceux envisagés par la maîtrise d'œuvre.

ARTICLE 4. PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 3-2 du CCAP.

Prestataire unique

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :		
à :		
au nom de :		
sous le numéro :	<input type="text"/>	clé RIB : <input type="text"/>
code banque :	<input type="text"/>	code guichet : <input type="text"/>

Toutefois, le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Groupement solidaire

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :		
à :		
au nom de :		
sous le numéro :	<input type="text"/>	clé RIB : <input type="text"/>
code banque :	<input type="text"/>	code guichet : <input type="text"/>

Les soussignés entrepreneurs groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leurs sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des entrepreneurs groupés solidaires.

Toutefois, le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Fait en un seul original
à : <input type="text"/> le : <input type="text"/>
Mention(s) manuscrite(s) "lu et approuvé" signature(s) du/des prestataire(s) :
<div style="border: 1px dashed black; height: 150px; width: 100%;"></div>

Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Le Pouvoir Adjudicateur

à : le :

Le Pouvoir Adjudicateur certifie que le présent marché a été reçu par le représentant de l'Etat, au titre du contrôle de légalité, le :

Date d'effet du marché

Reçu notification du marché le :

Le **prestataire** / **mandataire du groupement** :

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé le par
le **prestataire** / **mandataire du groupement** destinataire.

Pour le Pouvoir Adjudicateur,

à : le : (date d'apposition de la signature ci-après)

ACTE SPECIAL DE SOUS-TRAITANCE DE PREMIER RANG

ANNEXE N° ___ A L'ACTE D'ENGAGEMENT

DECLARATION SPECIALE EN COURS DE MARCHE

Acceptation d'un sous-traitant Agrément de ses conditions de paiement

Marché

N° du marché : _____ (Ligne réservée à l'administration)

Objet : Travaux d'entretien et neufs sur diverses voies communautaires pour 2018-2019 & 2020

Titulaire : _____

Prestations sous-traitées

Nature : _____

Montant prévisionnel hors TVA
des sommes à payer directement : _____

Montant prévisionnel TVA incluse
des sommes à payer directement : _____

Sous-traitant

Nom, raison **ou**
dénomination sociale : _____

Entreprise individuelle **ou**
Forme juridique de la société : _____

N° d'identité d'établissement (SIRET) : _____

N° d'inscription au répertoire des métiers **ou** au registre du commerce et des sociétés : _____

Adresse : _____

(Tél.) _____

Compte à créditer (joindre un RIB ou RIP) :

– ouvert à l'organisme bancaire : _____

– à : _____

– au nom de : _____

sous le n° : _____

Clé RIB : _____

code banque : _____

code guichet : _____

Conditions de paiement du contrat de sous-traitance

Modalités de calcul et de versement des avances et acomptes :

--

Date d'établissement des prix :

--

Modalités de variation des prix :

--

Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :

--

Pièces à remettre systématiquement

- Une attestation sur l'honneur du sous-traitant indiquant qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du Code du Travail (102 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015).
- Une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics (Article 45 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015).
- Les capacités professionnelles du sous-traitant (moyens et références).

Pièce à remettre en cas de déclaration spéciale en cours de marché

- Le titulaire rend au Pouvoir Adjudicateur l'exemplaire unique en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances. Le Pouvoir Adjudicateur mentionnera le montant maximal de la créance qu'il pourra nantir ou céder.
- L'exemplaire unique est remis à l'établissement de crédit et ne peut être restitué. Le titulaire produit une attestation de l'établissement de crédit justifiant que la cession ou le nantissement de la créance est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la part sous-traitée, ou qu'il a été réduit de manière à réaliser cette condition.

ATTENTION : L'une des deux pièces doit être obligatoirement fournie avec la présente déclaration.

Autres renseignements

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 45 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015:

Services Techniques de la Communauté de Communes du Fronsadais

Comptable assignataire des paiements :

Trésorerie de Libourne

Le titulaire

A _____
Le _____

Le mandataire du groupement

A _____
Le _____

Acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement

A _____ le _____

Le Pouvoir Adjudicateur

ACTE SPECIAL DE SOUS-TRAITANCE DE RANG AUTRE QUE PREMIER

ANNEXE N° ___ A L'ACTE D'ENGAGEMENT

DECLARATION SPECIALE EN COURS DE MARCHE

Acceptation d'un sous-traitant Agrément de ses conditions de paiement

Marché		
N° du marché : _____ (Ligne réservée à l'administration)		
Objet : Travaux d'entretien et neufs sur diverses voies communautaires pour 2018-2019 & 2020		
Titulaire : _____		
Sous-traitant accepté de rang n°1	Nom : _____	①
	Prestation sous-traitée : _____	
Sous-traitant accepté de rang n°2	Nom : _____	①
	Prestation sous-traitée : _____	
① nom à rappeler dans le cartouche suivant		

Prestations sous-traitées par le sous-traitant (préciser le nom ①) :	
Nature : _____	
Montant prévisionnel hors TVA : _____	
Montant prévisionnel TVA incluse : _____	

Désignation du sous-traitant	
Nom, raison ou dénomination sociale : _____	
Entreprise individuelle ou Forme juridique de la société : _____	
N° d'identité d'établissement (SIRET) : _____	
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés : _____	
Adresse : _____	
(Tél.) _____	

Conditions de paiement du contrat de sous-traitance

Modalités de calcul et de versement des avances et acomptes :

--

Date d'établissement des prix :

--

Modalités de variation des prix :

--

Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :

--

Délai de paiement et taux d'intérêt de retard :

--

Garantie de paiement - Cautiion personnelle et solidaire

Référence de l'établissement qualifié l'ayant délivrée :

--

Objet de la cautiion :

--

Montant garanti :

--

ATTENTION : Cette cautiion n'est pas requise dès lors qu'il y a une délégation de paiement entre le maître de l'ouvrage, le donneur d'ordre et le sous-traitant (paiement direct conventionnel)

Pièces à remettre systématiquement

- Une attestation sur l'honneur du sous-traitant indiquant qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du Code du Travail (102 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015).
- Une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics (Article 45 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015).
- Les capacités professionnelles du sous-traitant (moyens et références).

Le titulaire

A
Le

Le mandataire du groupement

A
Le

Sous-traitant accepté de rang n°1

A
Le

Sous-traitant accepté de rang n°2

A
Le

Acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement

A _____ le _____

Le Pouvoir Adjudicateur

LA MISE EN OEUVRE DE L'ARTICLE 38-I

ACTE D'ENGAGEMENT

L'ENGAGEMENT D'INSERTION (1)

Je soussigné(e),

Nom du signataire :

Prénom :

Qualité :

DECLARE avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et de son annexe n°1 et notamment des dispositions relatives à l'action obligatoire d'insertion en faveur de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

M'ENGAGE, si je suis déclaré attributaire d'un ou plusieurs lots comportant une obligation d'insertion, à :

- réserver, dans l'exécution du marché concerné, un nombre d'heures d'insertion, sur la durée du chantier, au moins égal à celui indiqué dans l'annexe 1 du cahier des clauses administratives particulières.
- à prendre contact avec le facilitateur désigné à l'article 1.6.4 du CCAP, afin de préciser les modalités de mise en œuvre de la clause
- à fournir, à la demande du PLIE du Libournais, et dans le délai qui me sera imparti, toutes informations utiles à l'appréciation de la réalisation de l'action d'insertion.

Pour le titulaire
(Signature et cachet)